

**ASSURANCE DES
INVESTISSEMENTS
À L'ÉTRANGER**

VOUS

**VOUS SOUHAITEZ INVESTIR
ET VOUS IMPLANTER
À L'ÉTRANGER**

NOUS

**NOUS PROTÉGEONS
VOS INVESTISSEMENTS
DURABLES CONTRE
LES RISQUES POLITIQUES**

**COUVERTURE À TRÈS LONG
TERME, IRRÉVOCABLE
ET À TAUX FIXE**



Produit proposé par Bpifrance Assurance Export qui assure, au nom de l'État et sous son contrôle, votre activité export

VOUS

Souhaitez investir durablement à l'étranger

VOTRE PROJET

- Investir dans une société nouvelle ou déjà existante à l'étranger
- Obtenir un prêt bancaire d'accompagnement⁽¹⁾

VOTRE ENTREPRISE

Toute société de droit français.

NOUS

Avec l'Assurance Investissement, nous favorisons les investissements français à l'étranger (3 à 20 ans) en les protégeant contre les risques politiques

CARACTÉRISTIQUES

Assiette de la garantie :

- capital donnant droit à la couverture automatique des dividendes : assiette fixée annuellement par l'assuré dans la limite d'un plafond incluant apports et revenus réinvestis ;
- prêts bancaires ou d'actionnaires et avances sur compte courant bloqué : assiette adossée à l'échéancier en principal et intérêts (taux de 10% maximum) ;
- cautions : assiette adossée à l'échéancier du prêt bancaire (en principal et intérêts) ;
- redevances : accord portant sur la concession d'une licence, de savoir-faire, de procédés et de marques
- **Quotité garantie** : 95 %

Risques politiques couverts :

- **atteinte à la propriété** : impossibilité d'exercer des droits attachés à l'investissement, actif détruit en totalité ou partiellement, empêchement de fonctionner normalement ;
- **non-paiement et/ou non-transfert** des sommes garanties dues à l'investisseur

Accord bilatéral de protection des investissements entre la France et le pays d'accueil ou cadre juridique satisfaisant dans le pays d'accueil (ex. : ratification CIRDI)

ATOUTS

- **Une tarification simple** avec un taux de prime unique, quel que soit le type d'apports, appliqué à l'assiette garantie et fonction du classement pays OCDE du pays d'accueil et des caractéristiques de l'investissement
- **Un montant couvert** qui évolue avec votre investissement sur une base déclarative
- **Une assurance irrévocable et à taux fixe** pendant toute la durée du contrat d'assurance
- **Une couverture de l'expropriation larvée** avec l'indemnisation des pertes d'exploitation en cas d'empêchement de fonctionner normalement

⁽¹⁾Couverture isolée du prêt bancaire d'accompagnement possible à certaines conditions.

Pour contacter Bpifrance de votre région : [bpifrance.fr](https://www.bpifrance.fr)

E-mail : assurance-export@bpifrance.fr